

A la presse régionale

Delémont, le 1er avril 2020

Communiqué de presse

Attention aux arnaques

Le Conseil communal tient à informer la population delémontaine que des personnes mal intentionnées profitent de la pandémie actuelle pour lancer des arnaques, ce qu'il regrette profondément.

En effet, l'Exécutif delémontain a été interpellé par plusieurs habitants de la place dans le cadre d'un démarchage téléphonique ou l'appelant se déclarait « comme faisant partie de la Commune » alors que tel n'est pas le cas.

Si l'arnaque est opérée par téléphone, en cas de doute, les personnes sollicitées sont invitées à prendre note du numéro de téléphone et demander le nom et prénom de l'interlocuteur. Elles sont ensuite invité-e-s à appeler la Commune (032.4.219.219) qui vous indiquera si la personne est bien agréée ou non par la Municipalité.

Lorsqu'une personne laisse entendre avoir le soutien de la Municipalité dans le cadre des démarches de solidarité actuellement en cours, le Conseil communal invite les personnes sollicitées à demander aux démarcheurs de présenter la carte de légitimation que la Ville a délivrée à tout bénévole.

Toutefois, le Conseil communal rappelle que l'équipe de bénévoles respecte scrupuleusement les règles édictées contre la propagation du virus et que, de ce fait, aucun contact ne devrait avoir lieu entre le bénéficiaire de la prestation et le bénévole.

LE CONSEIL COMMUNAL